

BULLETIN MUNICIPAL

Année 2018

Meilleurs Voeux



PARBAYSE

N°5



Meilleurs vœux 2019,

L'année 2018 aura acté la construction de notre nouvelle salle des fêtes, cette nouvelle année permettra d'en finaliser les travaux, notamment les extérieurs et la reprise d'équipement intérieur qui n'a pas été réceptionné.

L'inauguration pourra alors être programmée et permettra à tous de profiter pleinement de ces installations, les modalités de la location seront alors dûment établies.

Vous avez déjà pu pour certains d'entre vous en avoir un aperçu, puisque la salle a été mise gratuitement à disposition des associations depuis le mois de novembre 2018.

Également à l'ordre du jour cette année, la création d'un cheminement piéton, chemin Deus Esquiots, afin de sécuriser les nombreux piétons accédant au centre du village ainsi que le revêtement de l'allée route de Monein pour faciliter les déplacements doux des personnes.

Les effectifs de notre école, en constante hausse, se confirmeront à la rentrée 2019 avec un prévisionnel de 45 enfants.

Avec 323 habitants, derniers chiffres officiels de l'INSEE, notre village démontre sa vitalité et cela conforte les choix que l'équipe municipale a fait sur le plan de l'ensemble des investissements.

Je vous invite, toutes et tous à nous retrouver lors des prochaines animations assurées par les membres de nos associations, je les en remercie vivement par avance.

Je vous adresse, au nom du Conseil Municipal une bonne année 2019.

Thierry LAFFITTE
Maire de PARBAYSE

SOMMAIRE

Mot du Maire, sommaire	page 1
<u>La vie municipale</u>	
Budget primitif-Taux des taxes	
Vote des subventions	page 2
Projets et Aménagements en cours-divers	pages 3-4
L'église	page 5
Syndicat Intercommunal de Monein	page 6
<u>La vie communale</u>	
L'école	pages 7-10
Inondations du 13 juin	page 11
Le C.C.A.S	page 12
<u>La vie associative</u>	
LOS ARDITZ	page 13
L'A.C.C.A	page 14
La CAGE OUVERTE	pages 15-16
LE COMITE DES FETES	pages 17-18
SPORTITUDE 64	page 19
<u>Informations pratiques</u>	
Service Mairie	page 20
Renseignements pratiques-Divers	pages 20-23
Etat civil	page 24
TELETHON	page 25
Retour en images sur la victoire des bleus	page 26

VIE MUNICIPALE

Budget primitif 2018

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	192 000,00
Charges de personnel et frais assimilés	83 300,00
Atténuations de produits	13 721,00
Autres charges de gestion courante	64 879,00
Charges financières	2 000,00
Charges exceptionnelles	200,00
Dépenses imprévues	20 083,00
Virement à la section d'investissement	153 200,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	657,00
Totaux	530 040,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services, domaine et ventes diverses	10 336,00
Impôts et taxes	91 056,00
Dotations et participations	22 803,00
Autres produits de gestion courante	13 200,00
Produits exceptionnels	37 724,00
Excédent de fonctionnement reporté	354 921,00
Totaux	530 040,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Emprunts et dettes assimilés	4 000,00
Subventions d'équipement versées	706,00
Immobilisations corporelles	58 700,00
Salle communale	600 000,00
Déficit d'investissement reporté	11 694,00
Dépenses imprévues	5 000,00
Totaux	680 100,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations, fonds divers et réserves	22 243,00
Subventions d'investissement reçues	204 000,00
Virement de la section de fonctionnement	153 200,00
Emprunts et dettes assimilés	300 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	657,00
Totaux	680 100,00

TAUX DES TAXES

Taxe d'habitation : 13,86%

Taxe foncière bâti : 11,33%

Taxe foncière non bâti : 36,55%

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS VOTEES POUR 2018

Comité des fêtes de PARBAYSE	500€
Los Arditz	500€
Société de Chasse de PARBAYSE	500€
Sport'itude 64	500€
Comice Agricole Monein	60€
Les donateurs de sang	100€
APPMA de Monein	200€
Ligue contre le cancer	100€
Vivre ensemble d'Os-Marsillon	100€
La Cage Ouverte	500€

PROJETS ET AMENAGEMENTS EN COURS

► STATISTIQUES ANNUELLES

Après le dernier recensement de janvier-février 2016 : l'INSEE actualise et officialise le nombre **d'habitants de la commune à 323**

Au 28 février 2018, le nombre d'électeurs et d'électrices est de 233 sur la commune.

► VOIRIE

Reprise de la réfection du revêtement chemin d'Abos.

Réfection du revêtement sur la route départementale traversant le territoire de la commune.

► GRAVIERE D'ABOS

Pour rappel, la société Daniel exploite des parcelles appartenant à la commune de Parbayse sur le territoire d'Abos.

Une redevance annuelle est versée à la commune de Parbayse conformément à une convention de forage.

Le montant de l'indemnité fixe et de la redevance proportionnelle s'élèvent pour l'année 2018 à **12 762,47 €**.

► Nouvelle organisation du temps scolaire (O.T.S)

Après un dernier bilan (conseil d'école) et vote du conseil municipal le maintien de la semaine à 4 jours et demi a été voté à l'unanimité.

NOUVEL EMPLOI DU TEMPS 2018-2019

9h	12h30	14H	15h40	16h30	18h30
LUNDI	Enseignement	Déjeuner	Enseignement	Activité périscolaires	Garderie
MARDI	Enseignement	Déjeuner	Enseignement	Activité périscolaires	Garderie
MERCREDI	Enseignement 8h30-12h30				
JEUDI	Enseignement	Déjeuner	Enseignement	Activité périscolaires	Garderie
VENDREDI	Enseignement	Déjeuner	Enseignement	Activité périscolaires	Garderie

Laura Carrère, Camille Garcia, Morgane Baudoin et Mireille Lapuyage assureront l'encadrement des activités périscolaires au cours de cette période.

► Salle communale

Les travaux partiellement terminés début novembre, permettent l'utilisation du bâtiment.

Vu les malfaçons sur le sol en béton de la salle, ces travaux ne sont pas réceptionnés en l'état.

Nous recherchons une solution technique en accord avec l'architecte et l'entreprise de gros œuvre

La reprise de ces travaux se fera obligatoirement pendant les vacances scolaires.

Les premières activités dans ces installations recueillent des avis positifs par l'ensemble des utilisateurs.

La location de la salle sera réservée exclusivement aux habitants de Parbayse.

Les conditions et tarifs seront communiqués prochainement.

Les aménagements extérieurs suivants seront réalisés en 2019 :

- revêtement du parking,
 - mise en place de gradins en limite ouest du parking
 - jeux extérieurs
 - engazonnement définitif et plantations
 - enfouissement des réseaux chemin d'Abos.
- L'inauguration de la salle pourra alors être programmée.

► Cheminement piéton secteur lotissement LAPERE

Les travaux de revêtement, financés par le Conseil Départemental seront réalisés courant 2019 .

► Chemin Deus Esquiots

La C.C.L.O réalisera courant 2019 l'aménagement de cette voie du carrefour de la départementale jusqu'à la propriété Gérard.

Ces travaux consisteront à la création d'une allée piétonne côté droit en direction de la mairie. Cette allée sera séparée de la voie de circulation par une ligne blanche et des bornes escamotables tous les 30 mètres.

► LE PLAN DE SAUVEGARDE*

La commune a validé son Plan communal de sauvegarde (PCS).

Il liste précisément les risques majeurs pouvant survenir à Parbayse, et surtout l'ensemble des procédures concrètes à mettre en place en cas de crise liée à une catastrophe naturelle ou industrielle.

**La loi N°2004-811 du 13 août 2004, impose aux mairies la rédaction d'un plan communal de sauvegarde.*

► LE CERCLE BLEU

Depuis le mois de mai, des panneaux «Cercle bleu» ont été apposés aux deux entrées du village. Ces panneaux de signalisation à connotation civique invitent tout citoyen à se positionner pour ou contre le prélèvement d'organe, et à faire enregistrer son choix. Pour que soit respecté le choix de chacun, l'enregistrement permet d'obtenir un autocollant 'Cercle Bleu», à placer sur le véhicule.



Le panneau de signalisation Cercle Bleu est un ambassadeur positif permanent entre le message relatif au don d'organes et les automobilistes, mais aussi avec les Communes et les actions de la Prévention Routière. Par association d'idées, les usagers de la route sont implicitement et visuellement interpellés tout au long de leur parcours sur les thèmes : **«Précaution - Accident - Vie / Mort - Transplantation»** ce qui peut inciter à une conduite plus responsable.

Installation d'une boîte à livres aux portes de la mairie où chacun pourra déposer et emprunter gratuitement des ouvrages.



► L'ÉGLISE

Lors de sa séance du 14 mars 2018, la commission Syndicale pour la gestion de l'église et du cimetière de Cuqueron et Parbayse, a décidé de lancer les procédures de rétrocession et de reprise des concessions en état d'abandon dans le cimetière communal.

D'après un premier recensement effectué par la Présidente Marie-Josée Casaubon, environ 80 concessions délaissées nuisent à l'état général, au respect des défunts, et certaines présentent des risques pour les usagers ou les concessions voisines.

Cette procédure de reprise répond à des conditions et à un formalisme très strict et se déroule en cinq grandes étapes :

- la constatation de l'état d'abandon,
- la rédaction d'un procès-verbal de constat d'abandon
- l'affichage et la notification du procès-verbal
- la décision de reprise,
- la reprise des concessions et les droits de la commune sur les terrains.

Cette procédure se déroule sur environ trois ans et demi.

A ce jour, les propriétaires connus ont été avisés individuellement par LRAR, la liste des concessions a été affichée en mairie et à la porte du cimetière.

La constatation d'abandon a été effectuée en partie le 3 octobre en présence de la Présidente de la Commission Syndicale et des Maires de Cuqueron et Parbayse.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu en mairie de Cuqueron où toute personne susceptible de fournir des renseignements sur ces concessions est invitée à se manifester.

BUDGET PREVISIONNEL 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES	
Chapitres et articles	BP 2018
011 – Charges à caractère général	3 164,00
60 – Achats et variations des stocks	1 104,00
6061 – Eau et assainissement et Électricité	854,00
60631 – Fournitures d'entretien	100,00
60632 – Fournitures de petit équipement	100,00
6064 – Fournitures administratives	50,00
61 – Services extérieurs	1 510,00
611 – Contrat prestations services	120,00
615221 – Bâtiments publics	400,00
61558 – Autres biens immobiliers	350,00
6161 – Multirisques	640,00
62 – Autres services extérieurs	550,00
622 – Indemnité Trésorier	100,00
623 – Fêtes et cérémonies	400,00
626 – Frais postaux et de télécommunication	50,00
022- Dépenses imprévues	140,00
023 – Virement à la sect^o investissement	1 365,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 669,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES	
Chapitres et articles	BP 2018
70 – Produits de services, domaine et vente	400,00
70311 - Concessions cimetières	400,00
74 – Dotations et participations	2 676,00
7478 – Autres organismes (communes)	2 676,00
77 – Produits exceptionnels	0,00
7788- Produits exceptionnels divers	0,00
002 – Excédent de fonctionnement reporté	1 593,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 669,00

SAISON CULTURELLE INTERCOMMUNALE

► PROGRAMME CULTUREL DE L'ANNEE 2018-2019

CULTURE AU CŒUR-MONEIN répond à la politique culturelle de la commune de Monein pour le compte des communes d'Abos, Cardesse, Cuqueron, Lacommande, Lahourcade, Lucq de Béarn, Parbayse et Tarsacq.



Plein Tarif : 10 €

Étudiants, demandeurs d'emploi, enfants de plus de 15 ans : **5 €**

Abonnement : 24€ /3 spectacles

Renseignements : Mairie de Monein Réservations et achat des billets : Office de Tourisme de Lacq, Cœur de Béarn au 05.59.12.30.40. Billetterie sur place avant chaque représentation

Dimanche 14 octobre :
ORCHESTRE DE PAU PAYS DE BÉARN
(musique classique)

Samedi 10 novembre :
« MENTALISME MUSICAL » DE ET PAR PASCAL FAIDY
(Magie mentale/Musique Jazz)

Samedi 1^{er} décembre :
« LARGUEZ LES AMOURS » DE LA CIE ENTRE LES GOUTTES
(Théâtre musical)

Vendredi 14 décembre :
JULES NECTAR EN TRIO
(Chanson Française)

Samedi 19 janvier :
« DÉLIVREZ-MOI » DE NELLY B.
(Théâtre Humour)

Samedi 16 février :
« MANGER » DE LA CIE ZYGOMATIC
(Théâtre burlesque et musical)

Mardi 26 février :
« NINIKÀ » DE LA CIE ÉLIRALÉ
(Danse)

Samedi 16 mars :
« NO PAIN, NO DANCE » DE ET PAR HELLRINE
(Danse)

Vendredi 12 avril :
« MA LANGUE MATERNELLE VA MOURIR
ET J'AI DU MAL À VOUS PARLER D'AMOUR »
avec Yannick Jaulin et Alain Larribet
(Conte/Musique)

Mercredi 29 mai :
« UN PETIT MOUTON DANS MON PULL » du Théâtre T
(Marionnettes)

Programmation « scolaires »
Programmation des Associations Culturelles
« Chez nos voisins »
Infos pratiques, Petit guide du spectateur
Réservations, Tarifs et Abonnement
Bulletin d'abonnement

10 NOVEMBRE SPECTACLE à PARBAYSE



Pour une première,
dans la nouvelle salle des fêtes du village
à peine achevée, quelques 120 personnes ont assisté
à la création originale de Pascal FAIDY.
Cet artiste a réussi à transporter dans son univers
de magie musicale des spectateurs mis à contribution
dans plusieurs scènes déroutantes.
Avec notamment la résolution d'une énigme façon cluedo
ou la récitation de pages au hasard de livres choisis
par le public. La force de l'esprit a fasciné dans cette mise en scène pleine de subtilité
alliant la musique aux lettres et aux chiffres, pour le plus grand plaisir de l'auditoire.

Effectif scolaire 2018-2019 : 40 élèves



CLASSE DES CE-CM : Maïna GRAFFOILLERE Directrice

CE1 Cours Élémentaire 1^{ère} année

GABROY	Louis	14/05/2012
DELABARRE	Sarah	27/09/2011
LAVIE BECHIR	Gaby	10/05/2011
LOPEZ	Vincent	14/04/2011
SARCA	Mathis	05/07/2011
RANQUINE	Noa	13/08/2011

CE2 Cours Élémentaire 2^{ème} année

COMMENGES	Damien	10/11/2010
DE OLIVEIRA	Alexia	24/07/2010
LAPUYADE	Baptiste	01/05/2010
PONCET	Jade	13/03/2010
ROCK	Hippolyte	29/09/2010
BERNIARD	Yuna	03/04/2010
CHOURRE	Lucas	14/03/2010

CM1 Cours Moyen 1^{ère} année

LOPEZ	Antoine	16/05/2009
LAPASSADE	Emie	28/07/2009
PAPA	Lino	25/03/2009
BESINAU	Noa	07/09/2009

CM2 Cours Moyen 2^{ème} année

DUTHEUIL	Léana	27/11/2008
LADESBIE	Nathan	29/09/2008

TOTAL EFFECTIFS : 19



Atsems : Camille Garcia - Laura Carrère (absente sur la photo)

PS Petite Section

JUNGAS	Gautier	04/06/2015
ROYO	Maël	14/06/2015
BAYLION	Sacha	11/07/2015
LAFFITTE	Sacha	17/07/2015
PINCK	Evan	24/10/2015
GABROY	Baptiste	12/07/2015
BELLEGARDE	Louna	18/07/2015

MS Petite Section

REGO	Arthur	04/08/2014
MARTINE	Eloane	11/07/2014
BAYLION	Lana	02/01/2014
OTAM-VERGEZ	Chloé	30/04/2014

GS Grande Section

LAFFITTE	Salomé	27/01/2013
CHOURRE	Lilou	22/03/2013
LASFARGEAS	Léo-Déniz	04/03/2013
PINCK	Kyle	01/01/2013
PRUDENCE	Myla	13/07/2013
CHATELAIN	Antton	17/10/2013

CP Cours Préparatoire

LADESBIE	Pauline	05/03/2012
MAIRAL	Léna	30/11/2012
PAPA	Luca	21/10/2012

TOTAL EFFECTIFS : 21

► **LES DELEGUES DES PARENTS D'ELEVES :**

Titulaires :

Marine Guérin et Hayate Houkabli

Supléants :

Marie Choisy Bost et Mathieu Besinau

► **L'AIDE AUX DEVOIRS**

Organisée par la C.C.L.O, tous les mardis et jeudis de 15h40 à 16h40, 14 élèves en bénéficient cette année encadrés par 2 intervenants.

► **LES ACTIVITES PERISCOLAIRES**

Laura anime désormais des ateliers variés pour le plus grand plaisir des enfants.



Le nouveau rythme des ateliers (séances plus courtes) suscite plus d'intérêt et une meilleure écoute de la part des enfants.

Morgane a élargie son domaine d'activités avec l'animation de jeux et d'expression corporelles.



Mireille encadre toujours les plus petits avec l'organisation d'activités manuelles diverses



► **CYCLE NATATION - Piscine MOURENX**

La classe des grands ainsi que les élèves de CP, soit un total de 22 enfants ont participé cette année encore, à un cycle natation dès la deuxième semaine de la rentrée, à raison de 2 séances de 40mn par semaine : le lundi et le vendredi (soit 12 séances)

Merci aux 7 parents agréés ce qui permet d'assurer une rotation dans les encadrants.

► Projet pédagogique

Dans le cadre d'un projet commun aux deux classes sur les contes traditionnels, les enseignantes ont sélectionné un spectacle proposé par la Compagnie du vent du large. L'histoire d'un conte détourné du petit chaperon rouge entre l'extravagance, le burlesque et l'inattendu, les enfants captivés, ont participé avec plaisir à cette représentation. Les écoles d'Abos et de Lucq de Béarn avaient également été invitées pour l'occasion, au total une centaine d'écoliers garderont le souvenir d'un moment rare et magique.



► NOËL A L'ÉCOLE



Les enfants sous l'œil bienveillant de leurs institutrices respectives offrent à leurs familles le traditionnel spectacle de Noël



La distribution tant attendue des cadeaux

Le Père Noël a trouvé tous les cadeaux choisis par maitresse Maïna et Nathalie, l'association Los Arditz, et la mairie

BRAVO PÈRE NOËL!

INONDATIONS DU 13 Juin

Aucun dégât à déplorer sur les habitations, fort heureusement, juste les désagréments au niveau de la circulation et ces quelques photos souvenirs !



Baringouste sous les eaux

La Départementale vers Arbus impraticable à partir de 7h30



Vue de la route de Monein



REPAS du 5 mai 2018 au restaurant Lestaminet à Monein

Après la visite du salon Bio à la foire exposition de Pau, 43 personnes se sont retrouvées à l'heure de déjeuner pour partager dans une ambiance conviviale un menu concocté de main de maître par notre chef Jean-Luc.



Découverte de la GROTTTE de la VERNA

Le 4 novembre

Le matin, visite de la Maison de BARETOUS à Arette :
une remontée dans le temps avec un insatiable et charismatique raconteur du pays
L'après-midi après la pause-déjeuner réparatrice,
séparé en deux groupes d'une vingtaine de personnes, avec une première visite de l'église romane de Sainte
engrâce pour les uns et,

La fameuse expédition souterraine vers la salle de la Verna pour les autres



Une partie d'un groupe à la sortie de la Grotte



moins physique la visite de l'église



► LOS ARDITZ

Composition du bureau
Président : Jean-Marc LOPEZ
Secrétaire : Hayate HOUKABLI
Trésorier : Nicolas PRUDENCE



*Les enfants profitant du goûter offert par l'association
Les crêpes : quel succès !*

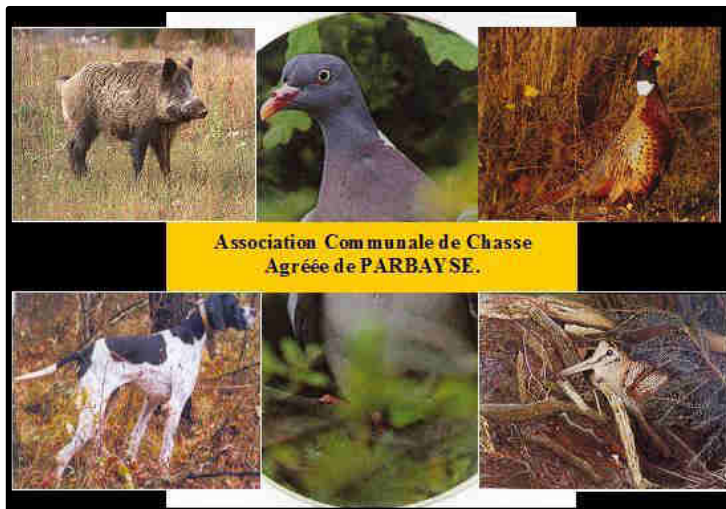


Jean-Marc LOPEZ, nouveau président de l'association, se présente à l'assemblée, en remerciant tous

les acteurs qui ont contribué à la réussite de cet après-midi.

La vente des sablés décorés par les enfants ainsi que divers petits objets décoratifs, la tenue de la buvette, autant d'actions qui contribuent à récolter des fonds pour les enfants.

D'autres projets avec l'organisation notamment du carnaval sont prévus en mars prochain.



L'effectif de l'association reste stable avec une trentaine de chasseurs.

Dans le cadre du plan de chasse, 75 chevreuils pour 3 années, ce sont 10 chevreuils qui ont été prélevés en tirs d'été (tirs sélectifs) ceci afin de prévenir d'éventuels dégâts que les animaux pourraient occasionner sur les vignes et 15 autres ont été pris en battues organisées ainsi que 9 sangliers et 2 renards.

25 faisans obscurs et 10 perdreaux gris ont été lâchés pour l'ouverture.

Au mois d'octobre, l'ACCA a accueilli l'association des concours du St Hubert afin qu'elle puisse organiser sur les terrains de la commune, une initiation ouvert à tous les chasseurs désirant participer à la finale départementale des concours du St Hubert. L'ACCA a accueilli une trentaine de participants à la maison de la chasse en leur proposant café, grillades et boissons avant de se rendre sur les terrains.

L'association des concours du St Hubert et nous-même tenons à remercier les propriétaires des terrains afin qu'une telle manifestation ait pu être organisée sur la commune. Les concours du St Hubert sont organisés afin de promouvoir l'esprit sportif du chasseur aux chiens d'arrêt ou aux spaniels dans le respect de la nature. Les participants doivent tout d'abord se présenter devant un juge, présenter leur chien ainsi que leur arme et munitions.

Ensuite ils doivent répondre à plusieurs questions cynégétiques et cynophiles. Pendant 20 minutes, chaque Chasseur accompagné de son Chien effectue un parcours de chasse pratique durant lequel un juge apprécie : la sécurité, la technique de chasse, la conduite du Chien, les connaissances cynégétiques et cynophiles, la sportivité, ainsi que l'adresse, lors du tir, du Chasseur.

Les journées des rencontres Saint - Hubert génèrent l'image d'une chasse sereine pratiquée par un chasseur responsable et respecté.

Une sélection annuelle des rencontres Saint Hubert est organisée dans tous les départements de France, puis une sélection régionale permettant d'accéder à la finale nationale qui se déroule chaque année sur le mythique territoire du domaine national de Rambouillet.

Composition du bureau
Présidente : Guirauton Annie
Secrétaire : Nathalie Chourré
Trésorière : Laffitte Nadia

DIMANCHE 1^{er} JUILLET

La Cage ouverte fête ses 25 ans à Baringouste

Expo photo retraçant ses 25 années d'animations ; repas, carnaval, spectacle du 3^{ème} âge, Souvenirs, souvenirs...



170 convives étaient réunis pour l'occasion

L'association récompensée par Thierry LAFFITTE, maire du village,





*La Compagnie « Les Pieds dans l'eau »
a présenté son
nouveau spectacle
« Ca va ! Et vous ? »*

*Une centaine de personnes autour de la traditionnelle garbure de cette soirée d'automne a assisté
à une série de sketches tournant en dérision des situations de la vie quotidienne
Une performance pour cette troupe d'acteurs amateurs chaleureusement applaudie.*

► LE COMITÉ des FÊTES

Composition du bureau
Président : Christophe DUTHEUIL
Secrétaire : Yannick DANJOU
Trésorière : Rogério REGO

SAMEDI 2 juin

SOIREE FESTIVE sur le site de Baringouste

Le comité des fêtes a frappé un grand coup avec l'organisation d'une soirée festive sur le magnifique site de Baringouste. Dès 19h, le nombreux public commence à s'appropriier les lieux en dégustant les produits locaux du marché des producteurs tout en suivant la retransmission de la finale du top 14. Malheureusement, le groupe Kimbala n'a pas fait recette, heure tardive, manque d'intérêt, alors que le spectacle en valait la peine. Programme à revoir...



LES FETES PATRONALES 15 ET 16 SEPTEMBRE



Belle brochette de nos pêcheurs en herbe



*Christophe et son staff
lors des inscriptions au concours de pétanque*

SUPERBE Paëlla DE LA POISSONERIE BORDES DE MONEIN,



APPRÉCIÉE
PAR TOUS LES CONVIVES PRÉSENTS,

*Un petit groupe de vacanciers chinois ayant, vu de la lumière, a même fait escale sous le
chapiteau
le temps du repas !*



► SPORT'ITUDE 64

SPORT'ITUDE 64

Association Loi 1901, crée le 24 Octobre 2015.

Chez Mickaël PINCK

Chemin Deus Esquiots - 64360 - PARBAYSE

e-mail: sportitude64@gmail.com



BRAVO MIKA !

COURSE À PIED

Mickaël Pinck vainqueur à Steenwerck



Mickaël Pinck avec son accompagnateur vélo avant le départ de son 100km. ©DR

100km de Steenwerck : Le président de l'association Sportitude 64 et organisateur du trail de Parbayse Mickaël Pinck a participé avec bonheur aux 100km de Steenwerck (Nord) puisqu'il a gagné la course open en 8h43' à plus de 11km/h de moyenne. Après un départ prudent, « je suis parti entre 10e et 15e et je n'ai fait que remonter pour prendre la tête vers le 50e kilomètre ». Une tête qu'il ne lâchera plus. « J'ai eu un petit coup de mou après le 60e mais j'ai géré et d'être leader m'a bien boosté ». D'autant que cette épreuve se déroulait dans le Nord, là où vit la famille de son père. « On est parti en famille et on a retrouvé tout le monde, il y avait des encouragements ». Des encouragements salutaires car la course a la particularité de se dérouler de nuit avec un départ à 19h, « du coup je suis arrivée à 3h43, le manque de sommeil ajoute à la difficulté ». Mais un record personnel battu de 43'(9h26' à Belvès en 2017).



La Parbaysienne départ du trail de 12km dimanche 9 septembre 2018 avec 70 participants



Les marcheurs nombreux au RDV



Les locaux encouragés le long du parcours



Le podium des jeunes
Félicitations à eux !



Informations pratiques

► **NOUVEAUX HORAIRES MAIRIE à partir du mois de janvier 2019**

MARDI de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00

JEUDI de 8h30 à 12h30 et 14h à 17h30

Permanence d'un élu :

MARDI de 18h30 à 19h30

Tel fax : 05 59 21 46 86

Email : mairie-parbayse@wanadoo.fr

Délai d'inscription sur les listes électorales européennes allongé jusqu'au 31 mars 2019

Pour participer au scrutin de vote pour les **élections européennes** qui auront lieu le 26 mai 2019, il vous sera possible de vous enregistrer jusqu'au **31 mars 2019**. En effet, l'[article 16](#) dispose que l'inscription peut être réalisée « au plus tard le dernier jour du deuxième mois précédant celui du scrutin ».

Certaines catégories de personnes auront par ailleurs jusqu'au 16 mai 2019 pour s'inscrire : les étrangers qui acquièrent la nationalité française, les personnes qui déménagent pour des raisons professionnelles ou celles qui retrouvent le droit de vote après le 31 mars.

Puis à compter de 2020, c'est-à-dire pour les prochaines **élections municipales**, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au **6e vendredi qui précède le scrutin**, soit 1 mois et demi avant.



A partir du 30 novembre 2018, tout citoyen justiciable pourra, s'il le souhaite, saisir le Tribunal administratif de Pau de sa requête par le site www.telerecours.fr



Vous êtes victimes d'une infraction contre les biens dont l'auteur vous est inconnu. GAGNEZ du TEMPS : pré-déposez plainte en ligne

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

EN CAS D'URGENCE, vous devez : téléphoner au 17 ou au 112 ou vous présenter directement dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie.



MODERNISATION DE L'ACCUEIL DANS LES UNITES DE GENDARMERIE



C
O
M
M
U
N
A
U
T
E

D
E

B
R
I
G
A
D
E
S

D
E

M
O
N
E
I
N



UN ACCUEIL GARANTI 7j/7 24h/24

Un gendarme « chargé d'accueil et du recueil des plaintes » désigné 365j/365 inscrit au service, équipé de smartphones opérationnels NEOGEND, joignable par l'unité (Monein-Navarrenx), et centre opérationnel (Pau).

NOUVEAUTE : un accueil amélioré, tourné vers le **CONTACT** avec la population



SUR LE TERRAIN, À VOTRE RENCONTRE



- EN MESURE DE REVENIR SUR L'UNITÉ AU BESOIN DANS LES 5 MINUTES.
- EN PATROUILLE PÉDESTRE SUR LE MARCHÉ, AU CONTACT AVEC LES ÉLUS ET LES COMMERÇANTS ...

Conservation d'horaires fixes de réception à l'unité avec ou sans rendez-vous / pré-plainte en ligne

Brigade de MONEIN

Permanence tous les jours de la semaine : du lundi au samedi en 14-18h.

Brigade de NAVARRENX

Permanence le lundi 8-12h, mercredi 8-12h, vendredi 8-12h.

En cas d'urgence, composer le 17.

« ZERO PESTICIDE, C'est 1000 fois mieux pour ma santé et la planète »

Au 1er janvier 2019, la loi Labbé entrera en vigueur pour les particuliers sur l'ensemble du territoire. Elle prévoit une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse dans les jardins et espaces végétalisés et les infrastructures.

La commune de Parbayse est lauréate du Concours départemental des villes et villages fleuris 2018.

Lors de la cérémonie, un bon d'achat de 210 euros ainsi que ce panier a été remis à M. le Maire récompensant la qualité de l'ensemble des aménagements réalisés.



Comme tous les ans, la communauté de communes de Lacq-Orthez accueille en « emplois d'été » de jeunes lycéens et étudiants, à partir de 16 ans et domiciliés sur le territoire. Ils sont recrutés sur une période de quinze jours, en juillet et en août, dans les services administratifs et techniques. Ils ne peuvent bénéficier d'un tel emploi qu'une seule fois.

Cette année, les quatre quinzaines sont réparties de la manière suivante : du lundi 08 juillet au dimanche 21 juillet ; du lundi 22 juillet au dimanche 04 août ; du lundi 05 août au dimanche 18 août ; du lundi 19 août au dimanche 01 septembre.

Pour postuler, une candidature doit être adressée au Président de la CCLO (par voie postale ou électronique), avant le 28 février 2019, date butoir, le cachet de la poste faisant foi.

Un tirage au sort, public et en présence du Vice-président délégué aux ressources humaines, désignera ultérieurement les jeunes emplois d'été parmi toutes les candidatures recevables.

Notre factrice : Mme GAUTRET Monique: **05.59.21.20.95** (centre du courrier)

Les responsables d'associations :

L'association communale de chasse agréée:

Mr LAHITTE Thierry: **05.59.21.35.49**

La Cage ouverte:

Mme GUIRAUTON Annie : **05.59.21.39.33**

Le Comité des fêtes :

M DUTHEUIL Christophe **06.05.31.92.25**

Sport'itude 64 :

Mr PINCK Mickael : **06.23.40.05.05**

Les artisans présents dans notre village:

Chenil du Bois des Rousses, Mr. BADIE Alain: **05.59.21.28.84**

Domaine Barthélémy, **05.59.21.42.67**

Parcs et Jardins, Mr. LABORDE-JOURDAA Sébastien: **05.59.21.43.00**

Maçonnerie, Mr. LAMAZE Gilles: **05.59.21.43.26** ou **06.88.90.14.35**

Mandoline and Co, Mme. LAVIE Patricia : **05.24.36.19.16** ou **06.84.41.31.01**

Peintre, ROYO Grégory **06.10.89.75.39**

► **Etat-civil**

Naissances :

Arnaud JUNGAS le 28 avril 2018

Louis SASTRE le 1^{er} juin 2018

Isak GAUTIER le 28 décembre 2018

Mariages :

Guillaume THIBAUT et Isabelle PORTALET le 3 février 2018

Brice CHATELAIN et Lyana ILHARDOY le 28 avril 2018

PACS :

Romain BAYLION et Mélanie BEDAT le 6 février 2018

Damien SASTRE et Aurélie GLEYZE le 7 février 2018

Frédéric LASFARGEAS et Iknur ILHAM le 28 août 2018

Décès :

Dominique VALLADON le 13 juin 2018

Nous souhaitons la bienvenue dans notre village à :

Jonathan MOREAU, Marie GOAILLARD route de Monein

Jean-Jacques GAUTIER et Sauvanne LECOQ route de Monein

Hervé DURANDET et Stéphanie DONATELLO Chemin d'Abos

TELETHON 2018



Le 1^{er} décembre 2018



Participation des enfants :

Confection de petites décorations de Noël en vente le matin avec les pains d'épices gracieusement offert par Jean-Claude.
Décoration du sapin devant l'école.

La commune a accueilli la marche du Canton de Monein, 90 repas* servis

**Participation de la commune pour le financement du repas.*



Merci à tous les bénévoles

TOTAL DES DONS
1370€

BRAVO LES BLEUS !

La fièvre du foot, aussi à l'école....



Réalisation d'une affiche dans le cadre des activités périscolaires pour encourager l'équipe de France.



Grande concentration des enfants devant le match



L'explosion de joie et la délivrance après les buts de Raphael Varane et d'Antoine Griezman

6 juillet France-Uruguay 2-0



Moment de détente à la mi-temps avec une partie de foot (encore !) improvisée avec M. le Maire.